

Compte-rendu du CA de l'UNIRS

Jeudi 18 juin 2026, de 10 h à 16 h

Présent·e·s : 15 personnes (6 femmes et 9 hommes).

Pour les organisations syndicales nationales (3 personnes) : Solidaires Finances Publiques (Gérard Gourguechon) ; Solidaires SUD Emploi (Suzanne Bellet) ; SUD PTT (Philippe Cornélis).

Pour les Solidaires départementaux (12 personnes) : 14 Basse-Normandie (Jean-Pierre Nunès, Odile Hervieu) ; 25 Doubs (Yveline Bahy) ; 44 Loire-Atlantique (Jacky Chataigner) ; 51 Marne et Champagne-Ardenne (Patrice Perret) ; 59 Nord (Michèle Béarez, André Delcroix et Didier Delinotte) ; 75 Paris (Geneviève Mérand) ; 91 Essonne (Roland Baille) ; 94 Val-de-Marne (Odette Dick, Philip Barre).

Excusé·e·s : Anne Millant et Christian Mahieux (SUD-Rail), Marc Lerbey (44 Loire-Atlantique), Jean-Yves Lefort (75 Paris), Denis Turbet-Delof (85 Vendée), Carine Delhostal (94 Val-de-Marne).

Ordre du jour :

Actualités générales et actualités des retraité·es

Le G9

- Les rapports difficiles entre les 9 organisations.
- Action du 14 (Agirc-Arrco).
- Action nationale ou manifestation nationale à Paris dans la deuxième quinzaine de novembre.

Associations : les solidarités en péril

À partir du texte envoyé en amont par Didier Delinotte.

Motion d'actualités de l'AG

Quel contenu ? Le cahier revendicatif est mis à part pour éviter d'alourdir la motion, le CA doit en approuver une synthèse. Quelles priorités pour 2027 à mettre dans la motion ?

Rappel des dates et de l'avancement de la préparation du congrès

Fonctionnement

- Mandatement d'Evelyne Ngo par l'UNIRS au sein de la commission Protection sociale.
- Personnes ayant accès à la partie interne du nouveau site de Solidaires et recevant la note quotidienne.
- Point sur les rentrées de cotisation.

Actualités

Deux textes ont été envoyés en amont pour préparer la discussion.

Un sur les actualités générales par Anne qui porte sur 5 sujets :

- Les dangers de l'arrivée de l'extrême-droite au pouvoir, à la lumière des décisions prises par les maires RN.
- La France fabrique des pauvres et les présente comme des assisté-es.
- La finance spéculative augmente son emprise sur l'économie française.
- Le démantèlement de Santé Publique France.
- L'augmentation de la corruption.

L'autre sur les actualités concernant plus spécifiquement les personnes en retraite, préparé par Patrice :

- Le gouvernement cause grand âge, mais n'agit pas.
- Ehpad dans le rouge.
- Le virage domiciliaire nécessite des investissements collectifs.
- Rappel de pensions Agirc-Arrco.
- La Cour des comptes veut « réformer » la Sécu.

Ces deux textes figurent en annexe.

Principaux éléments des discussions :

Après chaque sujet des actualités générales préparées par Anne (absente excusée) et présentées par Roland Baille, une discussion s'engage.

Sur les dangers de l'arrivée de l'extrême-droite au pouvoir, à la lumière des décisions prises par les maires RN et sur la France qui fabrique des pauvres et les présente comme des assistés.

- **Didier Delinotte (59 Nord)** : le thème de la pauvreté est à développer pour combattre les idées de l'extrême droite qui passe son temps à diviser les classes sociales pour les opposer : l'extrême-droite se révèle sur ces dossiers où elle dupe des « bénéficiaires des minima sociaux » qui votent pour elle en croyant y trouver leur salut. La population de pauvres est de plus en plus marginalisée et elle est hyper contrôlée et stigmatisée.
- **André Delcroix (59 Nord)** : un rapport officiel du Sénat fait état en 2025 de 211 milliards d'euros touchés par les entreprises au titre des « aides » alors que le budget de l'État diminue, Ce sont les entreprises les véritables assistées. On n'entend jamais les entreprises et le Medef là-dessus.
- **Philippe Barre (94 Val-de-Marne)** : le discours de l'extrême droite se nourrit de l'assistanat et prétend qu'on peut bien vivre avec le RSA. De l'argent, il y en a et il faut retourner l'argument sur l'assistanat. Il y a une véritable bataille idéologique à mener. La revue Alternatives Économiques a réalisé un dossier argumentaire là-dessus.
- **Philippe Cornélis (SUD PTT)** : il faut réfléchir à comment utiliser la note d'actualité car le boulot fourni est intéressant. Elle pourrait servir dans

nos outils pour combattre les idées de l'extrême-droite. Les 211 milliards d'aides aux « entreprises » se retrouvent plus souvent dans la poche des actionnaires qu'en investissements utiles. Les médias et des politiques nous ressortent que « les personnes retraitées nous coûtent cher ». Le dernier rapport du COR sert aussi à ça, à enfoncer le clou dans « l'opinion publique ». Il faut redire que, de l'argent, il y en a et appuyer sur les inégalités inacceptables et le nécessaire partage des richesses. Le profit des entreprises sert à nourrir la spéculation.

- **Michèle Béarez (59 Nord)** : il faut lutter contre le discours sur la pauvreté. Des familles n'ont pas recours aux minima sociaux car elles ne les demandent pas.
- **Gérard Gourguechon (Solidaires Finances Publiques)** : rappelle la campagne lancée il y a quelques années par l'Union syndicale Solidaires « les capitalistes nous coûtent cher ». C'est toujours d'actualité. François Bayrou veut se remettre dans la lumière en prétendant « dire la vérité » dans un livre où il insiste sur la dette, en oubliant de rappeler que la dette publique résulte surtout des cadeaux fiscaux et sociaux faits à une partie privilégiée de la société. Sous Giscard, les entreprises étaient imposées à 50%, c'est-à-dire que, quand elles déclaraient un bénéfice de 100,

elles versaient 50 à l'État au titre de l'impôt sur les sociétés, et il restait 50 pour les investissements, les actionnaires, etc. Désormais, elles versent 25 et il reste 75 pour les actionnaires : c'est pour ça qu'il manque des sous pour le budget de l'Etat et pour la sécurité sociale et, qu'en même temps, les riches sont toujours plus riches, Sans compter le développement des paradis fiscaux.

- **Jean-Pierre Nunès (14 Calvados)** : les personnes malades sont rendues responsables de leurs maladies sans prendre en compte les effets néfastes de la pollution ou l'aggravation des conditions de travail. Il souligne que l'augmentation du SMIC a eu pour conséquence que près de 700 000 fonctionnaires vont toucher moins que le salaire minimum. Ces agents

reçoivent une indemnité compensatoire sur laquelle il n'y a pas de cotisation sociale, ce qui accentue les difficultés pour la sécurité sociale.

- **Odette Dick (94 Val-de-Marne)** : le COR est désormais présidé par Gilbert Cette qui est un idéologue bien à droite et au service du patronat. Le COR comptait sur l'effet baby-boom pour équilibrer les retraites en tablant sur les décès, mais aujourd'hui les courbes se sont inversées. Depuis 30 ans, nous voyons des rapports qui se succèdent et qui, parfois, se contredisent. Ce sont surtout des outils idéologiques pour préparer le pays aux « réformes courageuses ».
- **Odile Hervieu (14 Calvados)** : c'est l'américanisation du monde et le tout business qui domine partout.

Sur la finance spéculative qui augmente son emprise sur l'économie française.

- **Odile Hervieu** (Basse-Normandie) dénonce depuis longtemps les LBO, souvent étrangères. Ces « fonds vautour » étrangers sont aussi ceux qui sont invités par Macron avec son opération « Choose France » (Choisissez la France), regroupement mis en place dès 2018 par Macron d'investisseurs étrangers pour leur vanter les mérites et les avantages « d'investir en France ». Les laudateurs de tout ça oublient de dire que ces opérations conduisent bien souvent à accélérer la désindustrialisation du pays et à créer des chômeurs.
- **Philippe Barre** (94 Val-de-Marne) souhaite que cet argumentaire soit utilisé pour faire connaître au grand public les conflits d'intérêts, le développement de la corruption. Toutes les boîtes liquidées désindustrialisent le pays. C'est un problème d'une grande ampleur qui pèse sur l'état des finances publiques en les privant de recettes importantes. La mention de présence d'anciens ministres et de hauts fonctionnaires à la tête de ces organismes confirme que les conflits d'intérêts et la corruption sont importants à ce niveau.
- **Didier Delinotte** (59 Nord) cite un article de Lordon dans le Monde Diplomatique : la crise sera pire que les précédentes, pire que celle de 2008, à cause de l'économie parallèle qui monte en flèche sans garantie bancaire, ce qui crée les conditions d'un risque de faillite bancaire, de désastre financier complet.

- **André Delcroix** (59 Nord) : les cabinets conseils sont payés chers pour ce que le secteur public saurait et pourrait faire, mais pour nos gouvernants, « le privé c'est mieux ». Là encore, il s'agit de transferts de fonds publics vers des intérêts privés (nos impôts qui servent à payer les factures exorbitantes de ces cabinets conseils qui, ensuite, rémunèrent généreusement leurs dirigeants et leurs actionnaires).
- **Michèle Béarez** (59 Nord) : on nous dit toujours que le capitalisme est à bout de souffle, mais il respire toujours.
- **Didier Delinotte** (59 Nord) répond que la crise du taux de profit est bien là, mais que le capitalisme pense le surmonter par une industrie de guerre et d'armement.
- **Gérard Gourguechon** (Solidaires Finances Publiques) en a entendu des vieux discours sur le « à bout de souffle ». Marx a prévu la fin du capitalisme un jour, mais le capitalisme s'adapte et la technologie lui offre de nouvelles ressources, avec des conséquences dans les entreprises, dans les emplois supprimés par l'IA, dans la concentration financière.
- **Jacky Chataigner** (44 Loire-Atlantique) : depuis ses débuts, le capitalisme est en crise, et il rebondit par de nouveaux gisements de profits. La DGSJ collecte des données avec les données américaines de Palantir. Le capitalisme a changé de forme depuis 200 ans, mais ça reste une courte expérience sur toute l'histoire de l'humanité.

- **Philippe Cornélis (Sud Ptt)** : avec la baisse du taux de profit et la baisse de la productivité, le gâteau n'augmente plus autant. Il n'est pas certain que l'IA va augmenter la productivité. La limite des ressources naturelles est aussi une limite du capitalisme qui doit tenir compte des externalités négatives. La guerre est aussi un moyen pour le capitalisme de « rebondir » (détruire et reconstruire, ça fait marcher le commerce !).
- **Patrice Perret (51 Marne)** rappelle l'intervention de Laurent Mauduit, qui voit un tournant dans le capitalisme qui tente de surmonter la crise par des régimes très autoritaires, voire libertariens ou d'extrême-droite, qui veulent supprimer toute règle et norme pour exploiter davantage les salarié·es, qui utilisent la guerre pour maîtriser le maximum de matière premières. Actuellement, des investissements énormes alimentent la recherche et le développement de l'IA, en espérant de gros profits ultérieurs ... qui, s'ils n'arrivent pas, déboucheront sur une crise sans précédent.
- **Michèle Béarez (59 Nord)** se demande si le capitalisme ne mène pas obligatoirement à la guerre. Des entreprises de l'industrie automobile se reconvertisent en construisant des chars militaires. Les écarts augmentent entre les riches et les pauvres, mais un jour, cela ne sera plus possible.
- **Didier Delinotte (59 Nord)** revient sur les limites physiques du monde qui obligeront à une réflexion. L'IA a bénéficié de 500 milliards d'investissement, mais le profit ultérieur espéré n'est pas certain, le krach boursier serait énorme. Le patronat pense comme dans les années 30 « plutôt Hitler que le Front Populaire », nous sommes dans ce cadre. Les capacités d'adaptation du capitalisme sont importantes, il l'a montré depuis 200 ans, mais aujourd'hui, il s'avère encore plus prédateur.

Sur le démantèlement de Santé Publique France.

- **Jean-Pierre Nunès (Basse-Normandie)** montre un numéro de Que Choisir de juin 2026 qui titre « Agences attaquées, notre santé en danger », qui fait état des attaques menées dans les médias (ce qui confirme les moyens financiers du lobbying des grosses entreprises) et du suivisme des gouvernements contre les agences sanitaires et environnementale, notamment « Santé publique France », mais toutes subissent la remise en cause de leur expertise et de leurs missions d'intérêt général par des élu·es de droite et d'extrême-droite : Agence Nationale de Sécurité Sanitaire qui a alerté sur le cadmium, Haute Autorité de Santé, Haut Conseil de la Fonction Publique, Agence de l'eau, Agence nationale de la sécurité du médicament, office français de la biodiversité (menacé de disparition), ... tout ce qui concerne les normes est la cible des capitalistes, qui veulent les supprimer pour se faire du fric. La suppression de l'ADEME, votée au parlement, est révélatrice de leur volonté.
- **Philippe Barre (94 Val-de-Marne)** : le capitalisme veut faire sauter toutes les barrières qui empêchent de faire du profit, c'est un choix politique cynique et délibéré. Le gouvernement accompagne cette évolution et cette attaque globale. Le capitalisme nous coûte cher, nous rend malade et gagne du fric sur la maladie !
- **Gérard Gourguechon (Solidaires Finances Publiques)** pense que le capitalisme impose une évolution lente. Le discours de Trump qui veut tout casser semble critiqué en France, mais en fait, la France suit son exemple. Une évolution du capitalisme commence à un endroit puis se généralise. Avec l'abandon des normes, le capitalisme choisit la bourse et non la vie, il faudrait laisser produire n'importe comment, garantir la liberté d'entreprendre par ses emplois dérégulés, réduire les normes car sinon c'est la Chine qui le fera et prendra la place... Il s'agit d'une recherche de profits à court terme et d'accepter de foncer dans le mur en accélérant.
- **Geneviève Mérand (75 Paris)** a travaillé dans l'APHP et a connu, à partir de 1983 la politique de Mitterrand d'austérité, la suppression lente de postes, le personnel ouvrier externalisé, la phrase du professeur de médecine Grimaldi proche de nous et présent dans les combats déclarer que « la santé n'est pas une marchandise », les mandarins ne l'ont pas écouté et se sont fait du fric. De l'intérieur, elle a vu des parties d'hôpitaux fermées, notamment la gérontologie, la pédiatrie et la psychiatrie, les hôpitaux qui ferment ou vendent leurs locaux. Mais le besoin de se soigner reste, et le privé Ramsay occupe la place, se développe, négocie les tarifs. L'accès aux soins diminue. Geneviève est contre la médecine libérale et le paiement à l'acte. Elle insiste sur la lenteur du processus. Le même mouvement

concerne tous les services publics, Mitterrand a commencé, Sarkozy a poursuivi puis tous les autres. Les infirmières n'en peuvent plus alors qu'à l'école, elles entendent les consignes « *prenez le temps, écoutez les patients* » mais elles ne peuvent que maltraiter les patients. Certaines tentent le privé mais il ne leur plaît pas... c'est le saccage de la santé. Des internes sont tentés d'aller dans le 16^e où il y a de l'argent. Il ne faut pas attendre mieux de Macron, l'état des services des hôpitaux sont calamiteux, ... Conclusion, il faut continuer à se battre !

- **Jacky Chataigner** (44 Loire-Atlantique) revient sur les normes. Le RN vote toujours, avec la droite, contre les « *officines politisées qui*

Sur l'augmentation de la corruption.

- **Didier Delinotte** (59 Nord) fait le lien avec les expressions « tous pourris » qui peuvent nous servir contre l'extrême-droite. Les lanceurs d'alertes sont courageux mais se trouvent très isolés, sans protection, au chômage. La prime aux casseroles existe, les maires le plus pourris sont réélus, ... tout cela est à revoir. Tout cet argent de la corruption ne va pas là où il serait utile. Le Pen critique ceux qui s'acharnent contre elle, Sarkozy parle d'indignité, ... c'est dramatique pour la démocratie.
- **Gérard Gourguechon** (Solidaires Finances Publiques) insiste sur le texte de 2013 pour un comité pour la transparence. Mais le tricheur Cahuzac qui est ministre du budget chargé de la lutte contre la fraude, c'est Hollande qui se fait élire en affirmant « mon ennemi c'est la finance ». Les lanceurs d'alerte, il y a 50 ans, notamment les salarié-es des impôts, donnaient des informations au Canard enchaîné. Maintenant, l'informatique remarque tout de suite des informations, et l'informateur se fait gauler. Les lanceurs d'alerte sont mis à l'index, signalés aux patrons, mis au chômage. Solidaires finance la maison des lanceurs, mais tout le système est contre eux. Les médecins ne disent rien, ils collaborent avec le système pour garder leur boulot, comme sous Vichy. La menace est moins forte que du temps des nazis, mais il s'agit de la même démarche de l'être humain. Schröder est maintenant un des allemands les plus riches, Tony Blair est prêt pour reconstruire Gaza, des parlementaires sont achetés pour faire passer ou bloquer des lois, se font payer pour intervenir à la tribune pour défendre le tabac...

engraissent des fonctionnaires, qui font chier le monde et empêchent de gagner de l'argent ». Au pouvoir, ils supprimeraient tout, comme l'a fait Trump. Les maladies des viticulteurs augmentent, mais leurs représentants FNSEA demandent toujours plus d'intrants pour augmenter les profits. Les Pfas menacent la santé mais sont toujours utilisés.

- **Yveline Bahy** (25 Doubs) se demande pourquoi les médecins ne se révoltent pas, ne manifestent pas. La sécu attaque un médecin qui passe trop de temps avec ses patients, un patient n'a pas le droit d'avoir deux pathologies le même jour. L'homéopathie recule alors qu'elle est efficace.
- **Jacky Chataigner** (44 Loire-Atlantique) incite à se méfier du tous pourris pour parler de la corruption, car c'est une idée de droite. Des sites d'investigations enquêtent et sortent des affaires. Les 20 millions pour l'anticorruption, ce n'est pas suffisant. La loi devrait rendre inéligible définitivement tout élu ayant piqué dans la caisse, Le Pen proteste, Sarkozy, ancien Président de la République, critique l'Etat de droit et dit que c'est une aberration totale, Fillon travaille avec une officine russe...
- **Philippe Barre** (94 Val-de-Marne) revient que le « tous pourris », très connoté extrême-droite. La corruption a toujours été, elle fait partie du système, il faut réclamer des moyens pour la justice. Le sentiment d'impunité est alimenté par le traitement des affaires, toujours repoussé. L'inéligibilité devrait être à vie, il ne doit plus être possible de se présenter à une élection après avoir triché. L'extrême-centre a aussi ses corrompus.
- **André Delcroix** (59 Nord) informe qu'une BD Mediator de la lanceuse d'alerte Irène Frachon montre les difficultés et les freins pour dénoncer. Après des mes milliers de morts, l'agence du médicament a été aussi condamnée pour ne pas avoir fait son boulot. Irène Frachon dénonce les chercheurs payés par les labos pour une conclusion favorable. Il est préoccupant que les produits innovants se vendent très cher et que cela soit accepté au détriment de la Sécu. Des médicaments anciens efficaces et utiles ne sont plus remboursés, les déremboursements doivent être plus dénoncés.

Actualités des retraité·es - Le G9

Patrice Perret commente les actualités des retraité·es : le gouvernement cause grand âge, mais n'agit pas ; Ehpad dans le rouge ; Le virage domiciliaire nécessite des investissements collectifs ; La Cour des comptes veut « réformer » la Sécu. Ces points ont été écrits dans les pages 2 et 3 de la note mensuelle Unirs de juin 2026, à voir en cliquant [ici](#).

Il détaille ensuite le relevé de décisions de la réunion du G9 en le complétant d'éléments du compte-rendu strictement interne de cette réunion. La réunion s'est tenue dans les locaux du SNES-FSU, de 14 h 30 à 16 h 30. Six organisations étaient présentes (CGT, FO, FSU, Solidaires, FGR-FP, Ensemble & Solidaires). La CFE-CGC en congrès confédérale était excusée. LSR était excusée aussi, elle a prévenu un peu avant la réunion qu'elle ne pouvait plus y venir. La CFTC a suspendu sa participation jusqu'à son congrès confédéral qui s'est tenu mais dont nous n'avons pas de nouvelle. Interrogée sur son absence après la réunion, elle a informé qu'elle s'excusait de ne pas avoir prévenu de son absence et que son équipe se mettait en place, avec des personnes nouvelles, l'ancienne représentante de la CGC au G9 n'a pas été réélue, nous n'avons aucune information à ce sujet.

La discussion sur l'actualité sociale a montré de grandes inquiétudes quant à l'avenir avec les « économies » annoncées, notamment sur les services publics et les dépenses sociales, avec la petite musique des 16 à 18 milliards d'euros que rapporterait le gel des pensions, avec l'inflation des produits de première nécessité qui augmentent dans une économie de guerre, avec l'enterrement de la loi Grand-Âge et les difficultés de l'aide à domicile et des Ehpad, avec l'augmentation de la répression des organisations syndicales, ...

Les organisations présentes ont décidé :

- **Un premier moment d'action le 14 octobre, jour de la réunion du conseil d'administration de l'Agirc-Arrco** où le gel des pensions complémentaires menace ... une revalorisation partielle ne serait acceptée par le Medef que si un accord accepte d'exonérer de cotisations sociales le patronat, en puisant dans les réserves. FO consulte ses instances car il s'avère difficile pour elle de manifester sous les fenêtres de ses administrateurs en réunion. FO fait état des empoignades sur ces questions de signature d'un accord qui pose un problème de fond, soit on ne signe pas pour refuser de cautionner

l'exonération des cotisations patronales, soit on signe pour prendre ce qui peut l'être, ce sont ses instances qui décideront. Les autres organisations approuvent le principe.

- **Une action nationale, qui pourrait prendre la forme d'une manifestation nationale à Paris dans la deuxième quinzaine de novembre, en pleine période des discussions sur les PLF et PLFSS** et les « économies » à réaliser, dont celles que nos mobilisations ont repoussé l'année précédente. À noter que la formulation est un compromis, entre FO réticente à une manifestation nationale et les autres organisations présentes qui sont pour (FSU et CGT y poussent beaucoup).

Le G9 a la volonté de montrer la mobilisation de tout le monde retraité, il déterminera son tronc commun de revendications et invitera d'autres organisations, dont Cfdt et Unsa, à venir en discuter. La CGT rédige un projet d'invitation. Après réunion, la CGT a envoyé un projet de courrier de la CGT invitant toutes les autres OS, dont celles du G9, à une réunion le 29 juin. FO, FSU et Solidaires ont protesté sur cette procédure qui n'est pas correcte, le G9 doit discuter au préalable des bases de l'action avant d'en discuter avec d'autres... La réunion du 29 ne devrait pas se tenir. À suivre...

- **Une expression sur l'augmentation de la répression et le lien avec le développement des guerres au détriment des populations.** Solidaires a envoyé un projet que les autres organisations doivent amender. À noter que nous ne sentions pas trop le mélange des deux sujets, bien que tout soit lié par la crise du capitalisme qui cherche une issue par des gouvernements autoritaires, voire libertariens supprimant toutes les règles et par les guerres pour s'approprier les ressources naturelles. FO a insisté lourdement pour ajouter la guerre, les autres ont suivi. Anne a envoyé une nouvelle rédaction bien perçue par ces autres, mais la CGC ne signera pas.

- **Un communiqué sur les Maisons France Autonomie, l'abandon de la loi Grand-Âge et les difficultés de tout le secteur de l'aide à l'autonomie.** Le projet de FO est à amender par les autres organisations.

- **Une réunion le mardi 8 septembre à 14 h** dans les locaux de Solidaires pour concrétiser toutes ces décisions et préparer les étapes des mobilisations.

Principaux éléments de la discussion sur l'actualité des retraité·es et la réunion du G9 :

- **Philippe Barre** (94 Val-de-Marne) : dans le Val-de-Marne, la Cgt dit que le G9 n'existe plus, elle veut que Cfdt et Unsa (le retour du syndicalisme rassemblé ?) soient intégrées au projet de journée militante sur l'autonomie du grand âge. L'équipe Cgt n'est plus la même équipe, elle est bien moins fluide. Les représentants des autres organisations présentes au G9, CGT, FSU, FGR-FP sont tous au PCF et ont entre eux des relations à couteaux tirés pour des motifs qui nous échappent, probablement à cause de conflits internes au PCF.
- **Philippe Cornélis** (SUD PTT) prend acte de la situation décrite. Nous devons développer notre propre matériel. Action départementale ou manifestation nationale, cela change peu pour la région parisienne. Un maintien sur place des régions lointaines semble probable, il ne faut pas pousser à ce que tout le monde vienne à Paris.
- **Gérard Gourguechon** (Solidaires Finances Publiques) propose que nous interrogiions les départements hors de Paris. Une manif nationale coûte cher, perd du monde car tout le monde ne vient pas.
- **Jacky Chataigner** (44 Loire-Atlantique) est pour une manif nationale, à condition d'avoir un thème mobilisateur que l'on ne perçoit pas aujourd'hui. On mobilisera localement quelques militants, mais il faut beaucoup de convictions pour venir à Paris. La meilleure solution est d'affréter un train qui coûte très cher. Le bus impose deux fois 6 heures de car...
- **Jean-Pierre Nunès** (Basse-Normandie) informe la dernière mobilisation sur Caen a été décevante malgré les enjeux. Sur 70 adhérents, 20 se mobilisent localement, bien moins à Paris. La responsable de la FSU n'a pas accepté une réunion en juin pour se préparer à la mobilisation. Il faut un thème fort pour convaincre d'aller à Paris. Il y aura des mobilisations locales, plus faciles à organiser et moins chères.
- **Didier Delinotte** (59 Nord) pense qu'il est moins facile de mobiliser sur Paris. Il propose le thème de l'extrême-droite. Les deux camarades d'Hénin-Beaumont sont accusés par le maire d'extrême droite, dont l'un pour participation à une association, ce qui serait un conflit d'intérêt. Le conseil de discipline les innocente, mais Briois maintient les sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement, il y a des manifestations de soutien.
- **André Delcroix** (59 Nord) pense qu'une manifestation sur le PLFSS est importante, il faut en étudier le thème et les moyens dans le G9. Le PLFSS détermine le budget de l'année suivante avec des économies pas réellement indispensables. On ne va pas se disputer sur manif nationale ou locale.
- **Michèle Béarez** (59 Nord) propose le thème des Ehpad qui coûtent de plus en plus cher et pour des résultats qui ne sont pas satisfaisants, ainsi que les services à domicile qui manquent d'emplois.
- **Philippe Barre** (94 Val-de-Marne) : le contexte de la rentrée est imprévisible. PLF et PLFSS concernent au-delà des retraités. Si les confédérations mobilisent, les retraité·es doivent y apparaître avec leurs propres revendications. Une manif nationale semble difficile aujourd'hui, mais le contexte peut changer. Une colère s'exprimera-t-elle ?
- **Michèle Béarez** (59 Nord) : on sent les dangers et les menaces sur la Sécu, mais son anniversaire l'année dernière n'a pas vu grand-chose...
- **Philippe Barre** (94 Val-de-Marne) : les Présidentielles vont porter sur la baisse des cotisations, le rapprochement entre le net et le brut pour « favoriser le pouvoir d'achat ». C'est une autre façon de tuer la Sécu, il faut l'aborder.
- **André Delcroix** (59 Nord) : c'est la position de la droite classique, qui a pour conséquence la baisse des prestations de la Sécu, l'augmentation des tarifs des complémentaires, plus chères que la Sécu.

Dans la synthèse, Patrice Perret retient :

- La FSU vient de nous informer que la CGT a déjà diffusé le relevé de décisions du 11 juin, alors qu'elle n'a toujours pas dit qu'elle était d'accord avec ce relevé. Nous dirons au G9 de le diffuser aujourd'hui.
- Diffuser notre propre matériel est en effet nécessaire, cela a été le cas par exemple de l'argumentaire niveau de vie, qui n'a pas retenu l'attention du G9.
- Mobiliser sur les Ehpad et le maintien à domicile ? Nous constatons que de nombreux adhérent·es, voire de militant·es ne viennent pas à l'Unirs, probablement pour ne pas penser à des trucs de vieux. Mobiliser sur les Ehpad et le maintien à domicile mobilisera-t-il au-delà des militant·es retraité·es ?
- Dans le passé, le G9 s'est intégré aux mobilisations confédérales en affirmant leurs propres revendications, et a toujours maintenu sa propre journée de mobilisation en la décalant une semaine avant ou après la journée confédérale.

Associations : les solidarités en péril

Didier Delinotte commente le texte qu'il a envoyé en amont, qui est une synthèse de celui qu'il a présenté lors du précédent CA.

Didier précise que, si le CA est d'accord avec ce texte, il devra décider du niveau de sa diffusion et à quelles associations de lutte nous devons l'envoyer.

Principaux éléments de la discussion

- **Philippe Cornélis** (SUD PTT) : quel envoi aux autres structures, à quelles associations qui subissent les baisses de subvention ? au G9 ? dans Solidaires ? à d'autres associations ?
- **Geneviève Mérand** (75 Paris) : l'Udir 75 a discuté de l'ouverture à des associations, lesquelles ? Il faut converger avec les associations qui labourent le terrain et sont ciblées dans la diminution ou la suppression des subventions.
- **Jean-Pierre Nunès** (Basse-Normandie) : l'envoi ciblé à des associations devra leur être expliqué. Celles avec qui nous travaillons habituellement ? Un collectif de défense des associations attaquées par le pouvoir, notamment par la signature de l'engagement républicains qui conditionne le versement d'une subvention ? La commission écologie de Solidaires 14 a constitué un groupe local AES en allant au-delà des associations parties prenantes de l'AES nationale. Une réunion publique un soir sur « travail syndical sur l'environnement » a permis aux associations de se connaître. Les associations ne sont pas forcément demandeuses, il faut prendre contact. Une attaque frontale du pouvoir reste possible, tout comme la suppression de toute subvention. Le planning familial connaît une baisse drastique de ses moyens, ce qui remet en cause son activité elle-même.
- **Didier Delinotte** (59 Nord) : les thématiques sont nombreuses pour un travail avec les associations. Solidaires est à l'origine ou dans de nombreuses associations, c'est une première série d'association à qui on peut soumettre le texte (Attac, Copernic, AES, etc.). Nous avons intérêt à travailler ensemble.
- **Jacky Chataigner** (44 Loire-Atlantique) : la présidente de la Région (Christelle Morançais, n° 2 d'Horizon) a supprimé 70 % du budget de la culture, qui a entraîné plan social, licenciements, diminution ou suppression de festivals. Les associations doivent avoir des points d'appui. L'association France Amérique latine a perdu sa subvention. Il n'existe pas de collectif des associations.
- **Roland Baille** (91 Essonne) souhaite que les contacts se fassent en lien avec le G9, car si seul Solidaires contacte les associations, nous risquons de rencontrer peu d'échos.
- **Philippe Barre** (94 Val-de-Marne) : ce texte est très intéressant pour nous, mais il ne se voit pas l'envoyer tel quel à des associations. Est-ce que des associations comme le planning familial ont fait des choses ? Et l'AES ? Il faut réfléchir aux sujets sur lesquels nous pourrions travailler ensemble.
- **Geneviève Mérand** (75 Paris) : Patrick Farbiaz de l'Udir 75 a proposé cet élargissement à des associations. On peut en parler au G9, mais si une organisation met son veto, il faut que Solidaires avance même seul. La culture, le spectacle vivant subissent de fortes remises en cause, mais ils ne se manifestent pas.
- **Roland Baille** (91 Essonne) : nous devons déjà contacter SUD Asso pour savoir ce que le syndicat en pense et nous éclaire sur la démarche envers les associations.
- **Michèle Béarez** (59 Nord) : envoyer ce texte doit s'accompagner d'une invitation rapide. Il faut faire le lien avec la démocratie en péril.
- **Jacky Chataigner** (44 Loire-Atlantique), si l'extrême-droite arrive au pouvoir, le tissu associatif et la culture seront frappés immédiatement, ce à quoi ils doivent de préparer, c'est un point d'entrée. Il ne faut pas que les associations croient à une volonté d'hégémonie de l'Unirs, quelle légitimité avons-nous de s'adresser à elles ?
- **Geneviève Mérand** (75 Paris) : SUD Culture et Média Solidaires existe. On convie les associations, on s'assoit et on discute ensemble car l'heure est grave.
- **Yveline Bahy** (25 Doubs) trouve super que cela vienne de nous, c'est un thème intéressant à diffuser.

- **Odette Dick** (94 Val-de-Marne) informe que la manif des associations environnementales n'a réuni que 50 personnes. Nous devons nous raccrocher aux manifestations des associations, relayer leurs appels.
- **Didier Delinotte** (59 Nord) : la manifestation de 2024 a réuni peu de monde aussi. Nous sommes tous dans au moins une association qui sont de plus en plus intéressées par l'économie sociale. Comment relayer ?
- **Yveline Bahy** (25 Doubs) incite à signer la pétition d'Acrimed pour dégager les capitalistes du monde des médias, en cliquant [ici](#).
- **Philippe Barre** (94 Val-de-Marne) : si on voit une association en difficulté, nous devrions avoir le mandat permanent de leur envoyer un courrier de soutien.
- **Jean-Pierre Nunès** (Basse-Normandie) : envoyons aux associations proches avec qui on a tendance à bosser le message qu'on est prêt à

relayer leurs mobilisations, avec leur accord et, en sens contraire, si elles acceptent de recevoir des informations sur les mobilisations, car on est dans le même bateau.

Dans la synthèse, Patrice Perret retient :

- Nous ferons part au G9 de ce texte et lui demanderons une démarche commune.
- Nous allons envoyer ce texte à SUD Asso et SUD Culture et Media Solidaires ; interroger sur une rencontre.
- Association en difficulté, mandat permanent pour un courrier de soutien.
- Associations proches avec qui on a tendance à bosser, on est prêt à relayer vos mobilisations, êtes-vous d'accord et en sens contraire à recevoir des informations sur les mobilisations. On est dans le même bateau. Jean-Pierre envoie un projet.

Motion d'actualités de l'AG

Quel contenu ? Anne a mis de côté une synthèse du cahier revendicatif (que le CA doit vérifier) pour éviter d'alourdir la motion. Pour la motion d'actualités elle-même, Anne a commencé à lister nos priorités pour 2027 :

- La lutte contre l'extrême droite
- Le réchauffement climatique : rapport Piketty
- Violences sexistes et sexuelles contre les femmes retraitées, et suicide forcé
- Isolement des personnes âgées ? (quelles actions ?)
- La prise en charge la perte d'autonomie à domicile et en EHPAD.

Nous déciderons en septembre, tout le monde a le temps d'y réfléchir.

Rappel des dates et de l'avancement de la préparation du congrès :

- Lundi 21 septembre (salle 1) : discussion de décision sur l'essentiel du contenu de la motion d'actualité
- Lundi 5 octobre (salle 1) : adoption de la motion d'actualité et envoi aux équipes
- Jeudi 5 novembre (salle 1) : discussion des amendements présentés par les UDIRS (intégration ou rejet), puis envoi de la motion définitive le 6 novembre
- Lundi 7 décembre : préparation de l'AG par le CA
- Mardi 8 décembre : AG

Principaux éléments de la discussion

- **Roland Baille** (91 Essonne) a lu la synthèse du cahier revendicatif, il y a retrouvé tous les éléments importants. Ce cahier est bien à distinguer de la motion d'actualités.
- **Jacky Chataigner** (44 Loire-Atlantique) demande si le colloque de demain est à intégrer dans les orientations.
- **Philippe Cornélis** (SUD PTT) : nous avons déjà parlé de l'extrême-droite.

Fonctionnement

Mandatement d'Evelyne Ngo par l'UNIRS au sein de la commission Protection sociale.

À l'unanimité, Evelyne Ngo est mandatée pour représenter l'Unirs à la commission Protection sociale.

Personnes ayant accès à la partie interne du nouveau site de Solidaires et recevant la note quotidienne. Il est décidé que l'ensemble du bureau (Anne Millant, Carine Delhostal, Christian Mahieux, Gérard Gourguechon, Patrice Perret,

Philippe Barre, Roland Baille) seront inscrits, ainsi que quelques volontaires du CA (Jacky Chataigner, Geneviève Mérand, Philippe Cornélis).

Les membres du CA, absent·es à cette réunion, doivent se signaler très rapidement s'ils souhaitent aussi y être inscrit·es.

Point sur les rentrées de cotisation : malgré le retard de quelques grosses structures qui devraient augmenter de 900 le nombre d'adhérent·es, nous avons déjà dépassé le nombre de l'année dernière.

Solidaires départementaux	2025		2026		Organisations nationales	2025	2026
	adhérent.es direct-es déclarés-es	Cotisation de base uniquement	adhérent-es direct-es déclarés-es	Cotisation de base uniquement			
02 Solidaires Aisne	5				ALTER	200	200
04 Solidaires Alpes de Hte Provence	3		3		SNABF	335	334
05 Solidaires Htes Alpes					SNJ	186	
07/26 Solidaires Ardèche / Drôme	1		2		SNUPFEN Solidaires	220	
08/10/51/52 Solidaires Champagne-Ardenne	6		6		Solidaires CCRF et SCL	14	10
11 Aude		x		x	Solidaires Douanes	22	29
13 Solidaires Bouches du Rhône		x			Solidaires Finances Publiques	1 474	1 474
14/50/61 Solidaires Calvados, Manche, Orne	73		67		Solidaires I.D.D.		
16 Solidaires Charente			2		Solidaires Informatique	22	22
19 Solidaires Corrèze	5		1		Solidaires Justice	2	2
22 Solidaires Côtes d'Armor		x			Solidaires Météo	90	83
25 Solidaires Doubs	13		13		Solidaires Sud Emploi	4	
27/76 Solidaires Hte Normandie	18		17		Sud Aérien		
28 Eure-et-Loire					Sud CAM	450	450
29 Solidaires Finistère	8		9		Sud Centrale MINEFI		3
30 Solidaires Gard					Sud Chimie Pharma	2	
31 Solidaires Haute Garonne					Sud Collectivités Territoriales	200	200
32 Solidaires Gers	6		2		Sud Culture et Medias Solidaires	33	33
33 Gironde			1		Sud Education	200	200
34 Solidaires Hérault	6		10		Sud Energie		
35 Solidaires Ile et Vilaine	4		4		Sud FPA Solidaires	15	15
37 Solidaires Indre et Loire		x		x	Sud Insee	14	14
38 Solidaires Isère		x		x	Sud Intérieur		
44 Solidaires Loire Atlantique	20		20		Sud MSA		
45 Solidaires Loiret	27				Sud Protection Sociale		
46 Solidaires Lot					Sud PTT	1 203	2 253
49 Solidaires Maine et Loire					SUD-Rail	1 226	1 233
54 Solidaires Meurthe et Moselle		x		x	Sud Recherche EPST	25	25
56 Solidaires Morbihan					Sud Rural - Equipement	5	8
57 Moselle		x			Sud Santé Sociaux	200	
58 Solidaires Nièvre					Sud Solidaires BPCE	260	
59 Solidaires Nord					Sud Travail Affaires sociales		
59/62 Solidaires UIR 59/62	21		21		SUNDEP Solidaires	52	
60 Solidaires Oise					SUPPER		
62 Solidaires Pas-de-Calais 59/62					Syndicat ASSO	1	1
63 Solidaires Puy-de-Dôme - Auvergne ?	18		18		SUD Solidaires des Transports Routiers		10
69 Solidaires Rhône			5		SUD Industrie		
71 Solidaires Saône et Loire		x	3		SUD SDIS	5	15
72 Solidaires Sarthe		x		x	Total	6 460	6 614
73 Solidaires Savoie	1			x			
74 Solidaires Hte Savoie		x					
75 Solidaires Paris	24		26		TOTAL GLOBAL	6 769	6 894
76 Seine Maritime : Hte Normandie 27/76							
78 Yvelines		x		x			
79 Deux Sèvres			1				
80 Solidaires Somme	13		9				
82 Solidaires Tarn et Garonne	4		5				
83 Solidaires Var		x	1				
84 Solidaires Vaucluse							
85 Solidaires Vendée	19		20				
88 Solidaires Vosges		x		x			
91 Solidaires Essonne	7		7				
94 Solidaires Val de Marne	7		7				
Total Solidaires local	309	13	280	8			

Annexe : point Actualités générales

En préambule de ce point Actualités, et pour prolonger nos réflexions du précédent Conseil d'Administration de l'UNIRS sur les dangers de l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir, trois événements, sont venus confirmer nos craintes, et la nécessité de participer aux luttes antifascistes, afin que ce qui se produit ici et là ne devienne pas la règle sur tout le territoire.

Depuis plusieurs mois, deux camarades de SUD CT, Fabienne et Djelloul, agents territoriaux à la Mairie d'Henin Beaumont, remportée, pour le 3^e mandat consécutif par un élu RN, Steeve Briois, sont attaqué.e.s sous de faux prétextes, fabriqués de toute pièce pour l'occasion, et subissent une répression syndicale continue. Les élus frontistes sont parvenus à leurs fin, la suspension de la fonction publique, sans versement de salaire :

- pour une durée d'un an pour notre Camarade Fabienne, pour « comportement désagréable, manquement au devoir de réserve, et aux consignes de la hiérarchie »,
- pour deux ans pour Djelloul pour « conflit d'intérêts » entre ses fonctions à la mairie, et son bénévolat dans deux associations de la ville (rappelons que l'expression « conflit d'intérêts concerne habituellement des faits de corruption, ce dont il n'est évidemment pas question ici - c'est dire si les élus du RN sont prêts à tout pour étouffer la contestation, la critique).

Le Conseil de discipline avait pourtant rejeté les plaintes de la mairie et les sanctions demandées.

Autre nouvelle : à Carcassonne, le maire RN fraîchement élu, n'a pas attendu longtemps pour se venger de la répugnance exprimée par les syndicats de la ville au risque de voir arriver l'extrême droite aux commandes de la ville. Dès le mois d'avril, Christophe Barthès (le nouveau maire RN) a appelé

les syndicats CGT, la FSU, SUD et CFDT à restituer les bureaux qu'ils occupent dans le centre-ville. L'opposition n'a pas de droit, dès lors que le RN arrive au pouvoir.

Enfin, sujet un peu annexe, mais qui éclaire bien les pratiques de l'extrême droite : au festival de Cannes, le patron de Canal+ a rapidement montré les crocs : les 600 signataires d'une pétition contre la mainmise de l'empire Bolloré sur la production cinématographique, et son financement (entre autres critiques), seront désormais inscrit.e.s sur une liste noire. Canal+ s'engage à ne plus jamais les faire travailler. En conséquence, les 600 pétitionnaires ont été rejoint.e.s par 2800 signataires supplémentaires.

Nous le savions déjà, mais il est utile de rappeler que tout ce que nous dénonçons sur les dangers de l'extrême droite au pouvoir se confirme systématiquement. Quand les fachos sont aux manettes : il n'y a plus de liberté d'expression, de droits du travail, de droits pour les syndicats de lutte. C'est la mise au pas, sournoise ou violente, mais assumée. « On ne mord pas la main qui nous nourrit », a réagi le maire de Cannes (Divers droite), fustigeant les pétitionnaires - (les idées du RN infusent) ! Mais, en plus, il faut la caresser, dans le sens du poil, cette main, selon Maxime Saada (PDG de Canal+).

Pour alimenter, et fortifier ce combat, le Secrétariat de l'UNIRS, conformément à ce qui a été discuté en CA, va proposer très prochainement au G9 de rédiger un Manifeste pour un Front Commun pour la défense de notre syndicalisme de lutte, et des droits. Des Confédérations et Fédérations se sont déjà inscrites dans ce Front Commun, les retraité.e.s se doivent d'en être.

1/ 2025 : la France, pays d'« assisté.e.s » ou fabrique de pauvres ?

Quelques chiffres

De 1975 à 1984, le taux de pauvreté a diminué, passant de 17,4 à 13,8%.

De 1984 à 1996, avec la hausse du chômage, la pauvreté repart à la hausse, puis diminue de nouveau de 1997 à 2004.

La crise financière de 2008, la baisse des allocations logement, en 2018, puis la crise du

COVID entraînent des taux de pauvreté les plus élevés depuis les années 1990.

2017 : l'un des axes de campagne du Candidat à la présidentielle, Emmanuel Macron est d'éradiquer la pauvreté. Cette année-là : 8,9 millions de personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté (60 % du revenu médian), (fixé à 1 041€ mensuels).

Le taux de pauvreté est alors de 14,1 % (stable depuis 4 ans).

Mais, très vite, cependant, le discours présidentiel se clarifie :

- 20/06/2017 : « dans les gares, on croise des gens qui réussissent et des gens qui ne sont rien »
- 12/07/2018 : « on met un pognon de dingue dans les minima sociaux, et les gens restent pauvres »
- 15/09/2018 : « Je traverse la rue et je vous trouve un travail ».

Pour le macronisme : la pauvreté, c'est la faute des pauvres.

Juillet 2025 : selon le dernier rapport de l'INSEE, il y a 10 millions de pauvres en France en 2023. 15,4% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (fixé à 1 288 € mensuels). En un an, de 2022 à 2023 : 650 000 personnes sont devenues pauvres. La France se situe en Europe au 15^e rang du taux de pauvreté - dans la moyenne de l'Union européenne qui est de 16,2%.

Le taux d'extrême pauvreté a augmenté de 11 points entre 2017 et 2023 : 3,7 millions de personnes sont concernées.

Les dépenses contraintes (loyer, charges, banque, cantine ...) augmentent d'année en année - plus vite que les revenus de cette catégorie de population.

12,7% de la population n'est pas en mesure de couvrir le tiers des dépenses essentielles de la vie courante (chauffage, vêtements ...).

20% des ménages reconnaissent avoir eu, au moins une fois dans l'année, des difficultés à payer leur loyer. 22% ont des difficultés matérielles pour « finir leur fin de mois ».

35% des ménages en difficulté n'ont pas les moyens de se chauffer suffisamment et ont souffert du froid dans leur logement.

Comment est-on passé du principe de solidarité collective avec les victimes du capitalisme, au syndrome des assisté-e-s ?

Ce glissement est parallèle à la criminalisation de la lutte sociale. À travers la remise en cause des systèmes d'aide sociale au bénéfice des classes sociales les plus pauvres, on cherche à écraser le peuple qui veut s'organiser collectivement.

Les apparents écarts verbaux récents de Madame Mercier, épouse de l'homme le plus riche de France, touchante d'humanité, qui considère que « les SDF ont choisi leur vie ; qu'il y a des riches et des pauvres, c'est comme ça », n'en sont finalement pas. C'est ainsi que les riches et les puissants voient les catégories les plus pauvres :

Les familles monoparentales sont parmi les plus touchées par cet appauvrissement (2 millions de mères isolées).

Les familles étrangères ont vu leur situation se dégrader davantage : moins d'un tiers d'entre elles détient des titres de séjour (il y en avait plus de deux tiers en 1999). Les conditions d'accès au séjour se sont considérablement durcies, ce qui conduit à la grande précarité de ces personnes, empêchées de travailler.

Le nombre d'adultes en situation d'inaptitude au travail pour raison de santé a doublé en 25 ans, passant de 7,3 % en 1999 à 14,4 % en 2024. Et la situation s'est récemment aggravée : 43 % des ménages en inaptitude mentionnent une maladie en 2024, contre 25 % en 2019. Depuis la crise économique de 2008, cette inaptitude causée par une maladie, parfois professionnelle, ou par un handicap, est de plus en plus souvent mentionnée comme la cause d'un licenciement (par 4,9 % des personnes en situation d'inaptitude en 2024).

En 2023, 19 023 ménages ont été expulsés de leur logement locatif, soit une hausse de 17 % par rapport à 2022 et de 150 % sur ces vingt dernières années.

Le pays compte aujourd'hui 350 000 Sans Domicile Fixe.

31 enfants de moins de 4 ans sont morts dans la rue.

Le travail ne paie plus suffisamment : il y a 2,3 millions de travailleurs et travailleuses pauvres. Le macronisme a fabriqué plus de pauvres, tout en affichant un taux de chômage en baisse.

La précarité étudiante a explosé. 21% des moins de 18 ans sont pauvres.

des individus qui ont mérité le sort qui leur est fait, et des riches n'y sont pour rien.

L'état d'esprit affiché a considérablement changé dans l'opinion depuis 30 ans. Dans les années 1990, les pauvres étaient considéré-e-s comme victimes du système. La société avait une dette envers eux et elles. Chirac promettait alors de réduire la fracture sociale en 1995 !

1988 : création du RMI (Revenu Minimum d'Insertion) qui a pour objectif de garantir un niveau minimum de ressources et faciliter

l'insertion ou la réinsertion de personnes disposant de faibles revenus. La volonté de fournir une protection minimale aux personnes durablement privées d'emploi, et de leur permettre d'en retrouver un, préside à sa création.

1998 voit naître la loi de réquisition des logements vides.

La crise économique (2008-2011) aidant, avec les « experts » médiatiques en tout genre, et les économistes à la solde de « la pensée unique », le regard de la société a changé.

En 2008, le RMI devient RSA (Revenu de Solidarité Active), son montant est alors de 447 €. Depuis le 1^{er} janvier 2026, pour prétendre aux 651€ mensuels du RSA, il faut fournir 15 à 20h d'activité par semaine (comme cela se fait déjà aux USA). La philosophie change alors totalement : le RMI était versé par les caisses d'allocations familiales (CAF) ou la mutualité sociale agricole (MSA) aux personnes sans ressources ou ayant des ressources inférieures à un plafond, c'était un droit universel acquis grâce aux cotisations. Le RSA, qui arrive à un moment de chômage de masse, est financé par l'impôt (les départements) : il ne s'agit donc plus d'une solidarité de classe, mais d'une prestation dont les conditions de versement et le montant dépendent désormais du bon vouloir de l'Exécutif selon sa philosophie, ou ses « contraintes » budgétaires (qui ne pénalisent que les plus modestes, évidemment).

On ne compte plus les réformes de l'assurance chômage qui au fil du temps augmentent les prérogatives des employeurs et diminuent la protection et les droits des travailleurs et travailleuses.

Les retraites aussi sont durement attaquées : indexation sur l'inflation et non plus le salaire moyen du salaire porté au compte et de la revalorisation des pensions, allongement du nombre d'années de cotisations pour prétendre à une retraite à taux plein, augmentation de l'âge du départ à la retraite, instauration d'une décote pour ceux et celles qui cessent leur activité avant d'avoir le nombre d'années requis.

Les Français·e·s ne travailleraient pas assez souvent, pas assez longtemps : alors la réduction du temps de travail à 35 heures hebdomadaires est petit à petit remise en cause ; on met en avant les accords de branche (Loi El Khomri) ...

Il n'est désormais plus question, dans « l'opinion publique » de laisser les pauvres profiter de choses auxquelles ils ne devraient pas avoir droit. Il paraîtrait que les classes moyennes ne veulent pas augmenter les minima sociaux pour aider les pauvres, qui, de leur côté ne font pas d'efforts et ne veulent pas travailler. C'est du moins ce que prétendent ceux et celles, prétendu·e·s spécialistes de tout et de rien, qui sont grassement payé·e·s pour le claironner.

Lorsque Macron déclarait, au début de son premier quinquennat qu'il allait « donner les moyens » aux gens de sortir de la pauvreté, grâce à l'éducation, la prévention et le pouvoir d'agir, ce qu'il ne précisait pas, c'est que toute sa politique économique depuis qu'il est aux commandes consisterait à favoriser l'enrichissement des plus aisés. Macron a réalisé une redistribution entre les Français·e·s pauvres et les Français·e·s modestes : c'est à dire appauvrit les personnes modestes pour aider les plus pauvres.

Dans le même temps, tous les moyens de propagande ont été utilisés pour faire croire que la puissance publique était impuissante, et qu'elle n'était pas en mesure de taxer les riches. C'est donc très logiquement aux plus pauvres de payer les aides - ou alors, s'ils et elles veulent vraiment s'en sortir, d'accepter enfin de gagner leur vie en travaillant - ce qu'ils et elles refuseraient de faire, alors que les offres d'emploi abondent.

À chaque discussion du budget de l'État et de la Sécurité Sociale, on organise la guerre entre les classes moyennes et les pauvres. Il faut imposer aux personnes modestes l'idée que l'assistantat paie plus que le travail, et donc que leur argent (impôts, cotisations) sert à rémunérer des fainéant·e·s : qui ne peuvent que conclure qu'il faut que cela cesse.

Propagande, harcèlement moral institutionnel à l'encontre des candidat·e·s au RSA ... il y a un jugement moral sur la pauvreté. Les pauvres exagèrent s'ils et elles bénéficient trop longtemps du RSA. Il faut forcer l'opinion publique à accepter de faire baisser le nombre de personnes aidées ; ainsi, maintenues dans l'indigence, elles vont fournir des efforts, et prouver qu'elles les font. Comble de cynisme, des départements organisent des challenges pour faire baisser le nombre de bénéficiaires du RSA - challenges qui vont certainement se traduire par des tracasseries administratives supplémentaires visant à inciter les demandeurs et demandeuses à renoncer.

La punition est mise en avant : l'universalité des droits n'existe plus. L'idée d'accompagner les gens en difficulté avec bienveillance n'a plus cours : on les juge désormais tout au long du processus d'aide.

La montée de l'extrême droite dans la sphère publique favorise et accompagne cette droitisation de « l'opinion publique » - qu'elle a elle-même mise à l'agenda. L'extrême droite n'aime pas les pauvres (ses votes au Parlement à cet égard sont clairs).

On ne choisit pas de vivre dans la grande pauvreté. Mais désormais, tout se passe comme si la responsabilité de la pauvreté reposait intégralement sur les personnes elles-mêmes. On a beau savoir le poids des origines sociales, l'idée se répand que chacun ne devrait sa place dans la société qu'à son mérite propre. C'est ainsi que les plus pauvres sont devenus coupables, aux yeux de beaucoup. Le tribunal de l'opinion semble avoir parlé, car déjà la logique pénale pénètre insidieusement les politiques sociales, avec sa mise sous surveillance

de fraudeurs en puissance, ses périodes probatoires, ses sanctions.

Comme l'a récemment rappelé la Cour des comptes, sans redistribution, le taux de pauvreté en France s'élèverait, non pas à 15,4 % mais à 21,7 % : c'est dire l'importance des prestations sociales. Pourtant, parmi les ménages français éligibles au RSA, près de 4 sur 10 n'y ont pas accès (38 % en 2024).

Face à ce constat, notre lutte pour l'augmentation des salaires, des pensions et de tous les minima sociaux est plus que légitime. Mais c'est aussi à une bataille culturelle qu'il faut se livrer, y compris parmi nos proches, contre le harcèlement et la stigmatisation de ceux et celles qu'un dessinateur, lors du conflit social de 1995, avait surnommé « les salauds de pauvres ».

Sources : Rapport Insee Juillet 2025 : L'essentiel sur la pauvreté - Rapport Etat de la Pauvreté en France 2025 Secours Catholique

2/ La finance spéculative augmente son emprise sur l'économie française.

Une commission d'enquête a été ouverte à l'Assemblée nationale sur la prédation des capacités productives françaises par les fonds spéculatifs, dans le but de limiter les risques de mainmise des « fonds vautours » sur l'économie française.

Les fonds de capital-investissement, qu'on appelle aussi « fonds vautours », ne sont pas des fonds d'investissement, mais seulement de spéculation. Le but n'étant pas alors de posséder le produit à négocier, mais de réaliser des profits.

Celles que l'on nomme « opérations par effet de levier » sont particulièrement visées par l'enquête parlementaire. Elles sont très attirantes pour les spéculateurs, car très lucratives.

La procédure : un fonds rachète une entreprise non cotée en levant, auprès d'autres acteurs financiers, une part importante de la valeur de l'entreprise sous forme de dette. Dette qui sera remboursée non pas par le fonds, mais par les résultats de l'entreprise rachetée, qui sera dès lors pressée comme un citron pour qu'elle sorte un maximum de marges à court terme. Les gains sont rapides (2 à 6 ans).

La France est devenue le 1^{er} marché de ce type de transaction en Europe (hors Grande Bretagne) : il y

a eu 4 675 achats à effet de levier en France depuis 2015, contre 2 786 en Allemagne et 1 749 en Italie. L'ancien ministre de l'Économie, Bruno Lemaire, auditionné par la Commission, souhaiterait ouvrir davantage l'économie aux fonds privés, « ouverture nécessaire » selon lui pour développer le potentiel des entreprises et leur solidité. Le manque de vitalité de l'économie européenne viendrait, toujours selon lui, de ce qu'elle n'est pas assez « ouverte » au capitalisme financier.

Sur ce sujet, des questions d'éthique se posent : nombre d'anciens responsables politiques « pantouflent » dans des Fonds spéculatifs. Est-ce pour cette raison que leur analyse des « bienfaits » des fonds spéculatifs leur est très favorable (voir liste ** ci-dessous) ? Pourtant, même la Banque de France - peu soupçonnée d'anticapitalisme - émet des critiques sur ces fonds et leurs effets sur la prospérité des entreprises.

La preuve en est que plusieurs entreprises ont été récemment victimes des pratiques des fonds d'investissement :

- Kem One, (entreprise de chimie) sous la coupe d'un fonds d'investissement américain, s'est retrouvée surendettée,
- Polytechnyl, asséchée par le fonds américain Lone Star, a annoncé plus de cinq cents licenciements,
- Novasco (entreprise sidérurgique), a été pillée par le fonds britannique Greybull Capital,
- Colisée (Maisons de retraite), et les Cerba (laboratoire), fragilisés par le fonds suédois EQT,
- Les Forges de Tarbes, Valdunes et la Fonderie de Bretagne, victimes du fonds Alpha Blue Océan, domicilié aux Bahamas, qui prospère sur la désindustrialisation : 500 emplois menacés. Ce sont d'anciens ministres de l'Industrie, Roland Lescure et Marc Ferracci, qui avaient autorisé la reprise de ces entreprises.

Le fonds d'investissement Mutares, célébré par Macron, et dont le patron se vante de transformer « les ordures en diamant », a, lui, pour spécialité de reprendre pour un euro symbolique des entreprises, souvent en difficulté, dont les propriétaires ne veulent plus.

Depuis 2012, 25 entreprises ont été rachetées par ce fonds (11 000 emplois). Parmi celles-ci, plusieurs ont été ruinées :

- Valti (fabrication de tubes en acier), 210 salariés, achetée en 2022 est liquidée en février 2025,
- Deux sites de Walor (équipement automobile), 200 salariés, achetés en 2023, liquidés en 2024,
- Logiplast-TeamTex (fabrication de sièges bébé), 161 salarié·e·s achetée par Mutares en décembre 2023 et fermée en octobre 2024,
- Lapeyre, en grande difficulté (130 magasins, 8 usines, 2 700 salarié·e·s). Rachetée à Saint Gobain en 2021, pour 1€, les 243 millions en caisse n'auront pas empêché que l'entreprise soit, en 2025, près du dépôt de bilan,
- MMT-B (anciennement Ford, fabrique de boîtes de vitesse). Depuis que Mutares a repris l'entreprise située en Gironde en 2023, elle a perdu 270 salarié·e·s ; un nouveau plan de licenciement de 230 personnes a été annoncé en 2025, plan qui risque de provoquer sa ruine définitive.

La méthode employée : le fonds facture des frais de conseil exorbitants à ses entreprises afin de ponctionner ce qui leur reste de trésorerie, et

n'investit pas dans l'outil productif, supprime des emplois, remet en cause les avantages sociaux des salarié·e·s... C'est 2 600 emplois qui ont disparu depuis 2012 à cause de la gestion de Mutares.

Sur les 25 entreprises récupérées par le fonds Mutares, 10 ont subi un redressement ou une liquidation judiciaire. Pourtant, le fonds avait reçu de confortables aides publiques, pour Walor, notamment (1,8 millions d'€), mais ces aides n'ont pas servi à faire des investissements.

Le fonds lui-même ne semble pas stable, il emprunte sur les marchés financiers - ce qui ne l'empêche pas de verser de gros dividendes à ses actionnaires et à son dirigeant (plus de 11 millions à ce dernier en 2024) : les dettes seront payées avec les bénéfices des entreprises. Et au besoin, en racheter de nouvelles.

Autre aspect d'un cynisme évident et fort apprécié des patrons : le fonds assume les basses besognes. Il ferme les entreprises que des patrons, soucieux de leur image, n'osent pas brader directement. En passant par la reprise - et en laissant un petit pécule à Mutares en compensation (mais beaucoup moins que ce qu'aurait coûté un plan social) - ces êtres sensibles ont moins de scrupules de mettre leurs salarié·e·s au chômage.

Plus que jamais, notre dénonciation « les riches nous coûtent cher », confirme sa pertinence - et justifie notre combat anticapitaliste.

*** Quelques « pantoufleurs et pantoufleuses »
« Chez les anciens ministres, Nathalie Kosciusko-Morizet est allée dans le fonds Antin, François Fillon dans le fonds Tikehau et Florence Parly dans le fonds Jolt Capital. Chez les haut-es fonctionnaires, Bruno Bézard, ancien directeur de l'agence des participations de l'État, est parti dans un fonds franco-chinois, Cathay Capital ; Xavier Musca, ancien secrétaire général de l'Élysée, est lui chez Tikehau, Vincent Marinnet, de la direction générale du Trésor, est maintenant directeur général de France Invest, le lobby des fonds d'investissement. Et il y a aussi de multiples membres de cabinets de ministres, comme Pierre de Bousquet de Florian [ancien du cabinet de Gérald Darmanin, enrôlé par Tikehau – ndlr] ou Basile Thodoroff [ancien collaborateur de Bruno Le Maire à Bercy – ndlr] qui est passé chez Ardian », a-t-elle listé.*

3/ Le démantèlement de Santé Publique France

Créée en 2016, cette Agence exerce une fonction d'expertise et de conseil en matière de prévention, d'éducation et de promotion de la santé. L'agence a pour mission de protéger efficacement la santé des populations, au moyen d'une surveillance épidémiologique qui permet d'alerter en cas de danger sanitaire.

Le gouvernement a annoncé fin janvier un "recentrage stratégique" de Santé publique France (SPF), dont plusieurs missions, comme la gestion des stocks stratégiques et le pilotage de la réserve sanitaire, vont être transférées au ministère de la Santé. Les campagnes de communication de santé publique incomberont à partir de 2027 au ministère de la Santé et à l'Assurance-maladie.

C'est quasiment un démantèlement qui est annoncé pour son activité en matière de campagnes de prévention. Il y a un risque d'une perte d'autonomie et d'un affaiblissement de la capacité de décision scientifique et d'intervention de l'établissement, alertent de nombreux scientifiques qui craignent que les lobbys soient à la manœuvre.

D'ailleurs, les chiffres des grévistes lors du mouvement social à SPF, le 7 avril parlent d'eux-mêmes : 43% de grévistes, et plusieurs centaines de personnes rassemblées devant l'Assemblée nationale pour protester contre ce projet. C'est un refus massif de la réforme envisagée.

Le motif avancé : économiser 300 millions d'€, grâce notamment à la réorganisation des services de communication, confondant communication et promotion de la santé publique.

Les salarié·e·s protestent sur la méconnaissance des missions de SPF : il s'agit de protéger les citoyen·ne·s en faisant évoluer leur comportement, grâce à la mise en avant d'études scientifiques indépendantes et sérieuses. Sur le site de SPF on trouve des conseils sur l'alimentation, les produits d'hygiène, les substances chimiques présentes dans les produits, et donc les produits à éviter... Des informations qui nuisent aux profits des industriels qui les produisent ou les utilisent.

Le ministère de la Santé n'a pas grand poids face aux mastodontes de l'industrie ou de l'économie. C'est un ministère « qui coûte », et ne rapporte rien. Il sera aisé de couper dans des budgets de campagne de santé en faveur des citoyen·ne·s, bien plus que de refuser des aides à des groupes industriels qui font du chantage à l'emploi ou à la délocalisation, par exemple.

Le gouvernement veut récupérer les missions de SPF dans une période où l'éventualité de l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir portera un coup fatal aux campagnes de prévention - initiatives auxquelles le Rassemblement National, notamment, s'est toujours montré hostile, parce que « cela nuit à l'économie » de mener des actions pour réduire les risques. Pour l'extrême droite, cette question est à gérer par les citoyen·ne·s, qui devront prendre de bonnes assurances (privées) pour prendre en charge leurs problèmes de santé, y compris ceux dus aux conséquences de dégradation qui auraient pu être évités par l'action publique.

Quant à ce qui concerne « la santé environnementale », c'est à dire la mise en œuvre du principe de précaution pour tout ce qui concerne la présence de pesticides, de métaux lourds dans l'environnement et l'alimentation, substances qui, selon l'OMS sont responsables de 15% des décès en Europe (1,4 million de personnes par an), l'affichage des résultats des études menées mettent les industriels devant des responsabilités qu'ils ne veulent pas prendre.

Le gouvernement aide les industriels à cacher sous le tapis les conséquences des déchets qu'ils produisent et commercialisent. Malgré les alertes données par les médecins, les scientifiques, les contaminations et pollutions de l'air, des sols, de l'eau se poursuivent. Les responsables politiques et les patrons n'écourent rien, ne regardent que leur courbe de popularité au jour le jour, la cotation de leurs actions.

4/ Augmentation de la corruption

Les données statistiques des services de police, confirmées par celles de l'Agence Française Anticorruption sont éloquentes : en 10 ans, le

nombre de faits de corruption a été multiplié par 3 (451 faits en 2025). 2024 a connu une hausse de 8,2 % par rapport à 2023.

Il est vrai que plusieurs membres de l'Exécutif sont particulièrement indulgents avec certaines formes de corruption : lamentations contre la condamnation à une peine de prison d'un ancien président de la République pour un pacte corruptif au profit d'un terroriste, ou contre celle d'une candidate d'extrême droite accusée de mise en place d'un système de fraude au niveau du Parlement européen ...

Le détournement de fonds publics est très en vogue : 171 faits en 2025, ainsi que la prise illégale d'intérêts - qui sanctionne la partialité d'un agent public - (195 faits). Les femmes sont plus honnêtes que les hommes : 77% des mis en cause sont des hommes - ou bien ont-elles moins de postes de responsabilité pouvant favoriser la fraude ? Les études ne le disent pas. Les délinquant·e·s sont âgé·e·s de 45 ans et plus en majorité. 94% des délits sont commis par des personnes d'origine française.

Les enquêtes sur le sujet montrent par exemple que dans 15 % des cas de corruption, il s'agit d'obtenir un service (une place en crèche, un logement social ...). Mais aussi que probablement moins de 1% des victimes de corruption dans le cadre professionnel portent plainte.

En 2024 : 934 infractions relatives à des atteintes à la probité ont été commises (trafic d'influence, prise illégale d'intérêts, favoritisme ...). Punis de 10 ans de prison, ces faits ne cessent cependant d'augmenter.

On est loin des promesses du candidat E. Macron qui prétendait moraliser la vie publique mais qui, assez rapidement, a conservé dans ses gouvernements successifs des ministres et secrétaires d'état mis·e·s en cause dans des procédures judiciaires pour corruption**. Et ils ou elles ne sont pas les seul·e·s : des dirigeant·e·s de partis politiques, des élu·e·s sont compromis·e·s dans des scandales.

Cependant, E. Macron n'apportera aucun soutien à la lutte anticorruption, allant jusqu'à exiger que N. Sarkozy conserve sa Légion d'Honneur malgré sa condamnation définitive qui prévoit qu'il doive la rendre. Tout comme F. Bayrou, alors 1^{er} ministre, qui sera « troublé » par l'inéligibilité avec effet immédiat prononcé contre M. Le Pen.

Les enquêteurs, les procureurs le disent publiquement : la France est dotée d'un des dispositifs anticorruption les plus étoffés d'Europe,

mais cela n'empêche pas la corruption d'augmenter.

Depuis les années 2010, la France a mis en place la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP, depuis 2013), l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales (OCLCIFI, depuis 2013), le Parquet national financier (PNF, depuis 2014), l'Agence française anticorruption (AFA, depuis 2016), plus un dispositif contraignant destiné aux grandes entreprises (Loi Sapin 2, 2016).

L'indice 2025 de Transparency International révèle que la France se situe au 2^e rang mondial des pays touchés par la corruption, loin derrière la Suisse (1^{ère} du classement), des pays nordiques et de Singapour.

Les tribunaux français prononcent chaque année 300 à 400 condamnations pour faits de corruption, trafic d'influence, concussion, prise illégale d'intérêts, détournement de fonds publics et favoritisme. Des chiffres quasi stables depuis 15 ans, alors que la corruption augmente régulièrement. Les décisions de justice tardent, souvent prononcées plusieurs années (ou dizaines d'années) après les faits.

Le budget de l'ensemble des organismes anticorruption (HATVP, AFA, OCLCIFI, PNF) est de (seulement) 20 millions € (sur un budget public de 1 500 milliards) !

C'est dans le service public que la faille du système est immense : aucun texte équivalent de la Loi Sapin n'est transposé dans les administrations publiques, il n'existe pas de mesure claire pour lutter contre ce phénomène, les dispositifs d'alerte sont méconnus, les lanceurs d'alerte rares.

Dans les collectivités territoriales, là où se distribuent les marchés, les subventions, et donc où se situent les risques de favoritisme et de clientélisme, parfois seul un guide éthique existe. La tendance est de « régler » en famille ces affaires. La corruption opère, en érodant progressivement la frontière entre l'intime et le professionnel, entre le petit service rendu et la trahison d'État.

Ces affaires nuisent gravement à la démocratie en général : un sentiment d'impunité semble émaner des coupables, et un dégoût de la politique de la part des citoyen·ne·s à qui on demande des « efforts » de plus en plus grands sur le plan

économique. Les responsables politiques semblent ne pas vouloir regarder ce que « tout le monde ressent » : la France est un pays « où la corruption prospère dans l'indifférence générale ».

La confiance se rompt entre les citoyen·ne·s et leurs dirigeant·e·s : il ressort d'un sondage de 2024 (avec toutes les précautions qu'il faut prendre avec les sondages) que 63 % des Français·e·s considèrent que la plupart des hommes et des femmes politiques sont corrompu·e·s, et 83 % que ces mêmes élu·e·s « agissent principalement pour leurs intérêts personnels ».

En outre, les lamentations largement relayées par de nombreux médias, de responsables politiques condamné·e·s à subir, comme tout·e citoyen·ne « normal·e » les affres des décisions d'un tribunal, participent au sentiment d'injustice ressenti : la loi ne devrait donc pas être la même pour tou·te·s ? Est-il acceptable qu'un·e candidat à la présidence se remplit illégalement, voire honteusement les poches - ou celles de son parti - avec de l'argent public (nos impôts), ose protester contre l'indignité de sa condamnation - alors que l'on attendait de lui ou d'elle un minimum de probité pour exercer la magistrature suprême ?

Selon Anticor, le coût de la corruption en France est de 120 milliards € chaque année. C'est 120 milliards qui ne vont pas dans la construction de logements sociaux, d'infrastructures collectives, de création d'emplois publics pour résorber le chômage et la précarité ...

La corruption aggrave les inégalités de revenus, la pauvreté, en raison d'une croissance économique

plus faible ; de systèmes fiscaux biaisés favorisant les riches et les personnes influentes ; d'un ciblage insuffisant des programmes sociaux ; de l'utilisation de la richesse par les plus aisés pour faire pression sur le gouvernement en faveur de politiques favorables qui perpétuent les inégalités en matière de patrimoine ; et d'une baisse des dépenses sociales.

*** Liste des ministres et secrétaires d'état des gouvernements du Président Macron mis en cause dans des affaires de corruption :*
F. Bayrou (assistants parlementaires fictifs au Parlement européen), O. Dussopt (favoritisme dans l'attribution du marché public de l'eau), M. Blanquer (subvention à un syndicat contre le soutien d'une réforme), C. Cayeux (sous-évaluation de son patrimoine), R. Dati (trafic d'influence dans plusieurs affaires et sous-évaluation de son patrimoine), JP Delevoye (conflit d'intérêt), N. Dupont-Moretti (abus de position dominante), R. Ferrand (conflit d'intérêt), A. Firmin Le Bodo (conflit d'intérêt), L. Flessel (sous-évaluation de son patrimoine), S. Goulard (assistants parlementaires fictifs au Parlement européen), A. Griset (sous-évaluation de son patrimoine), A. Kohler (conflit d'intérêts), B. Le Maire (frais de campagne), S. Lecornu (prise illégale d'intérêts), F. Nyssen (non-respect des procédures d'urbanisme), M. Pénicaud (délit de favoritisme), F. de Rugy (utilisation frauduleuse de fonds publics), M. de Sarnez (assistants parlementaires fictifs au Parlement européen), M. Schiappa (détournement de fonds publics, abus de confiance).